

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-303-1922 Mutation.

n° 12-303-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

1 février 1922

Numéro JO

n° 303 du 28/02/1922

Date du numéro

28 février 1922

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre du commerce et de l'industrie, chargé de l'intérim du ministère des colonies, en date du 1er février 1922: M. Bordenave (Jean Marie), sous-chef de bureau de 1re classe des secrétariats généraux des colonies, provenant de la Côte française des Somalis, a été mis à la disposition du gouverneur général de l'Afrique occidentale française.